

SAINT-DENIS-MAISONCELLES



Claude EUDELIN
Maire-délégué

*Les membres
du conseil communal :*

Pascal CATHERINE
Daniel DAIGREMONT
Rémi LOUIS
Bernard CAHOUR
Dominique LEGRAND

LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ

Saint Denis Maisoncelles, une petite commune qui bouge et où la jeunesse vient s'installer. Elle garde son authenticité, sa proximité avec ses habitants même si elle appartient désormais à la commune de Soulevre en Bocage.

Ne dit-on pas « Tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ».

Aussi je voudrais remercier particulièrement mon équipe communale, son dévouement et sa disponibilité ainsi que le dynamisme du Comité des Fêtes et Agnès LEVEQUE qui assure le secrétariat.

Je souhaite à tous une très bonne année 2018 et formule le vœu que chacun puisse s'engager à la mesure de son temps disponible pour que notre petite commune déléguée reste accueillante et dynamique dans les années à venir.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Félicitations aux heureux parents de:

- Ezia Lucy Marie Léona Lauradéna HÉLIE LAKO née le 29 mars 2017
- Djeffrey Louka Nolan ALIX né le 18 février 2017
- Nathan Mathéo Johny Jason GUÉRIN né le 26 juin 2017
- Tyler MANGEMATIN né le 22 juillet 2017



MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés qui se sont unis cette année

- Mathilde SALLIOT et Maxime GAINON le 11 juillet 2017
- Laétitia DUPONT et Jonathan GOGIOSO le 2 septembre 2017
- Lauradéna LAKO et Richard HÉLIE le 2 décembre 2017



DÉCÈS

Une pensée particulière pour :

Irène Madeleine POURTIER veuve de André Marcel Yves CROIZÉ
qui nous a quitté le 25 mars 2017

GROUPE SCOLAIRE "LE PETIT PRINCE"

Fermeture de classe, réflexions sur les rythmes scolaires et alimentation sont les mots clés de cette année scolaire 2017-2018



RYTHMES SCOLAIRES

Poursuivons avec la réflexion sur les rythmes. Suite à l'élection présidentielle, les communes ont désormais l'opportunité de choisir leur rythme scolaire (4 journées ou 4,5 journées), avec ou sans TAP (Temps d'Activité Périscolaire).

En conseil d'école, les représentants des parents d'élèves étaient quasiment tous favorables à un retour à l'école à 4 jours. Du côté des enseignants, le choix aurait été de revenir à la semaine de 4,5 jours avec le samedi matin (et non le mercredi) ; ce choix n'étant pas possible, majoritairement les enseignants se reportent sur la semaine à 4 jours.

Le constat réalisé est le suivant :

- 4,5 jours permettent de mieux répartir l'emploi du temps
- les TAP en élémentaire ont permis la mise en place d'activités culturelles très intéressantes
- pour autant une fatigue est notée dès le jeudi auprès des élèves (surtout en maternelle) et il n'y a donc pas eu de meilleurs apprentissages constatés comme

cela était annoncé dans la réforme.

Un sondage réalisé auprès des familles, où 151 ont participé sur 184, a confirmé les ressentis des membres du conseil d'école. En effet, 83 % des familles s'expriment pour un retour à l'école à 4 jours. Et à l'intérieur de cet ensemble favorable à la semaine de 4 jours, 45 % seraient pour un maintien des TAP.

Une réunion entre les directeurs des écoles de Souleuvre en Bocage et les représentants des groupes scolaires de la mairie a eu lieu en novembre afin que chacun puisse faire état de sa situation (qui varie d'une école à une autre). Les TAP devant impérativement être harmonisés au niveau de toutes les écoles (c'est à dire les mêmes horaires pour tous), il apparaît difficile - au-delà de l'aspect financier - de pouvoir les mettre en place, ne serait-ce que pour disposer de suffisamment de personnels. La réflexion soumise au conseil municipal de Souleuvre en Bocage, qui doit prendre une décision début Décembre (non connue au moment de la rédaction de l'article), est donc de poursuivre la semaine à 4,5 jours mais sans TAP ou de revenir à la semaine de 4 jours.

ALIMENTATION



Comme les années précédentes, les activités et sorties des classes se feront autour d'un thème commun à toute l'école. Après la thématique « l'eau sous toute ses formes » c'est donc le choix de « l'alimentation » qui a été retenu. La semaine du goût, qui avait lieu début octobre, a d'ailleurs été le signal de départ pour lancer ce thème.

Sont prévues pour cette année scolaire - toujours grâce au soutien de la mairie et de l'APE - de nombreuses sorties autour de cette thématique. Des sorties locales, allant de la visite d'un supermarché à Villers Bocage en passant par l'escargotière de St Georges d'Aunay ou encore la ferme pédagogique d'Anctoville. Mais aussi des sorties un peu plus éloignées, comme une chocolaterie à Bayeux, et même une sortie avec nuitées à St Martin de Bréhal pour les CP et CP-CE1. Différents intervenants

sont également au programme, notamment des parents d'élèves dont les métiers sont liés à l'alimentation (agriculteur, formateur en restauration, cuisinier,...).

Comme l'année passée, une grande fête de l'école au mois de juin clôturera ce thème avec :

- Le matin un spectacle déguisé des enfants de maternelle, encadrés par les CM2
- L'après-midi des chants, danses et dégustations des élèves d'élémentaire.
- Et tout au long de la journée, une exposition des travaux plastiques et exposés scientifiques réalisés sur le thème de l'alimentation.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !
L'équipe enseignante

PARKING DE LA SALLE DES FÊTES

Inauguration de l'aménagement extérieur de la salle des fêtes (parking et aménagement paysager).

Une belle réalisation conduite par Romain Bourget, technicien de Soulevre en Bocage et qui fait la satisfaction de la commune déléguée et des familles louant la salle.



REMISE DES MÉDAILLES

Le jour de l'inauguration, en présence de Madame La Sous Préfète Edwige DARRACK, Monsieur le Député Alain TOURRET, Monsieur le Conseiller départemental Michel ROCA, Monsieur le Maire de Soulevre en Bocage Alain DECLOMESNIL, Mesdames et Messieurs les maires délégués, ont été décorés pour leur dévouement et leur implication dans la commune :

- de la médaille régionale, départementale et communale d'argent : Madame Françoise LAMORT et Messieurs Alain GRAVEY, Michel DEMÉ, Daniel DAIGREMONT, Pascal EUDELIN
- de la médaille régionale, départementale et communale de vermeil : Monsieur Claude EUDELIN



ARBRE DE NOËL

Il rassemble toujours un bon nombre d'enfants de Saint Denis bien curieux de découvrir le cadeau qui leur sera offert et de grignoter quelques friandises. Un moment de fête partagé en famille et qui permet de faire connaissance, de nouer des liens.

Nous remercions particulièrement la générosité de Monsieur et Madame Bengtson du Château et Monsieur et Madame GOGIOSO qui ont offert la quête de leur mariage pour cet arbre de Noël



ANIMATIONS 2018

En début d'année la galette des rois offerte aux habitants de Saint Denis : La date est fixée au 27 janvier 2018

- Au printemps : Une matinée Tripes
Une chasse aux œufs
- L'été Un méchoui
- L'automne Un repas des Aînés qui se déroulera le dimanche 2 septembre 2018
- L'hiver Une soirée Choucroute
Un Noël des enfants

La plupart de ces animations sont portées par l'association Saint Denis Animation à l'exception du repas des aînés offert par la commune aux personnes de plus de 65 ans et le Noël des enfants.

Cette association remercie chaleureusement Monsieur et Madame HÉLIE LAKO pour lui avoir remis la quête de leur mariage.

SOIRÉE CINÉMA

À LA SALLE COMMUNALE DU TOURNEUR, LE JEUDI 1ER FÉVRIER 2018 À 20H30

Diffusion du documentaire "Le banquet des loutres"
de Ronan FOURNIER-CHRISTOL, avec Stéphane RAIMOND dans son propre rôle !



Résumé : Ce film raconte les nuits mouvementées d'un pisciculteur corrézien. La loutre s'intéressant fortement à son élevage de truites, il a cherché à s'en prémunir par diverses astuces. Et de cette rencontre naîtra une véritable complicité entre l'homme et l'animal, prouvant que la préservation de la biodiversité est compatible avec une activité économique.

La projection sera suivie d'un temps d'échange, avec la participation du CPIE des Collines normandes, qui a réalisé des suivis de l'espèce sur le bassin de la Vire. En effet, au cours du XXème siècle, la loutre avait presque disparu de Normandie et recolonise petit à petit le bassin de la Vire.

La soirée se clôturera autour d'un verre de l'amitié.

La diffusion du film est réalisée dans le cadre du programme Natura 2000, un programme européen de préservation de la biodiversité, qui regroupe un réseau de sites en France dont la vallée de la Souleuvre, avec le soutien de la mairie déléguée du Tourneur.